

ASSEMBLÉE NATIONALE
21 juillet 2015

DROIT DES ÉTRANGERS - (N° 2923)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 427

présenté par
Mme Descamps-Crosnier
à l'amendement n° 352 (Rect) de Mme Chapdelaine

ARTICLE 13 QUATER

À l'alinéa 3 substituer au mot :

« soixante-cinq »

le mot :

« soixante »

EXPOSÉ SOMMAIRE

se justifie par son texte même